

Les centres sociaux et l'éducation populaire.

1. Un point de départ :

a. réflexion sur le pouvoir d'agir /éducation populaire

Collectif Pouvoir d'agir Texte d'appel – 2011 Pour mieux vivre ensemble : le pouvoir d'agir des citoyens

Constats :

- Nous partageons la conviction que les politiques publiques mises en œuvre dans les villes et territoires font fausse route sur des points essentiels :
 - o Elles laissent en friche les capacités d'expression, d'initiatives et d'action des habitants
 - o Elles les considèrent comme des problèmes, rarement comme des ressources, et se privent de leur créativité et de leur capacité d'action ;
 - o Elles individualisent les approches, misent sur le mérite individuel et la compétition et se privent de plus en plus du ressort collectif et des apports de la coopération et de la solidarité.
- Lorsque l'action publique associe les citoyens à son élaboration, à sa mise en œuvre et à son évaluation, elle gagne en pertinence, efficacité et durabilité. C'est un multiplicateur d'investissements publics et privés qui génère des dynamiques de développement pour les personnes, les communautés de vie et les territoires.
- La crise économique et écologique et ses conséquences sociales ont achevé de rendre la situation particulièrement inquiétante
- Les cadres institutionnels sont devenus obsolètes à mesure que s'est développé le potentiel de la société civile. Notre démocratie souffre d'une crise profonde de la délégation du pouvoir : tous les représentants, qu'ils soient politiques, associatifs ou syndicaux, y sont confrontés.

Proposition ; créons les conditions du pouvoir d'agir des citoyens pour mieux vivre ensemble dans une démocratie vivante et solidaire

Remarque JB : Lorsque j'ai pris connaissance en 2010 de cette démarche, j'y ai très vite retrouvé l'esprit de l'éducation populaire telle que je la défendais, et telle que le Président du Conseil général me l'avait demandé en octobre 2005 : « permettre aux habitants de participer à l'élaboration des politiques publiques ».

Au Conseil général de Seine-Saint-Denis, l'administration avait freiné (« populisme », « démagogie des élus » disaient-ils) Au sein du réseau d'éducation populaire, mis à part la FD des centres sociaux qui la portait, la proposition pouvoir d'agir a été rejetée par les autres grands réseaux, et soutenue par les associations plus récentes (e.graine, Underconstruction, les petits Débrouillards...).

Du coup, il est intéressant d'aller voir du côté de 'empowerment et « community organizing

b. empowerment et « community organizing ».

Marie Hélène Bacqué et Carole Biewener, dans leur ouvrage intitulé « l'empowerment, une pratique émancipatrice », expliquent comment, après avoir constitué aux Etats Unis la dimension majeure d'un projet féministe alternatif, la notion d'empowerment s'est diffusé rapidement pour devenir, dès les années 1990, une approche institutionnelle dans le champ du développement.

Le titre de l'ouvrage est trompeur. On y voit bien comment d'une approche « émancipatrice, on est en réalité passé à une approche soit néolibérale soit « libérale sociale », renvoyant aux personnes la résolution des difficultés dans lesquelles ils se trouvent....

L'arrivée, bien que tardive, du concept d'empowerment en France, a pénétré, les dispositifs sociaux et urbains de lutte contre la pauvreté et la politique de la ville en le mobilisant sur les logiques économiques du marché...

Rq JB : pourquoi ce terme en France ?

On retrouve ce même schéma avec le « community organizing »

Le projet très émancipateur (entre 1940 et 1970) de Saül Alinsky et la formation des community organizers, puis leur « reconnaissance », leur professionnalisation, et leur dérive en cours comme auxiliaire des pouvoirs publics.

Il est intéressant de voir la traduction de l'ouvrage d'Alinsky en France : « Rules for radicals » est devenu « manuel de l'animateur social ».

Même schéma qu'en France avec l'éducation populaire.

- de l'émancipation à l'intégration
- de l'alternatif, du transgressif au normatif.

c. Parler de « pouvoir d'agir », est-ce faire un retour aux sources ?

Et l'on va voir que cela correspond à des approches différentes de l'éducation populaire, et cela dès le 19ème siècle. Alors, retour aux sources, oui, mais on va voir qu'il y a plusieurs sources.... et des tensions.

2. Les origines de l'éducation populaire :

C'est autour de l'éducation des adultes que se constituent ces courants

a. Une référence aujourd'hui commune, le Rapport Condorcet

Il s'agit du rapport sur "l'organisation générale de l'instruction publique," présenté les 20 et 21 Avril 1792 par "Antoine Caritat, Marquis de Condorcet" à l'Assemblée législative dont il était le président.

- Pour Condorcet, 4 raisons rendent l'éducation des adultes nécessaire :

- La justice sociale : combattre l'injustice née de l'absence de formation initiale.
- L'évolution des connaissances qui rend nécessaire leur maintien en l'état ou leur perfectionnement grâce à l'organisation de cours dans un système très hiérarchisé mais aussi à « l'art de s'instruire par soi-même, comme à chercher des mots dans un dictionnaire, à se servir de la table d'un livre, à suivre sur une carte, sur un plan, sur un dessin des narrations ou des descriptions, à faire des notes, ou des extraits ».
- L'apparition du travail parcellaire : Citons Condorcet *« A mesure que les manufactures se perfectionnent, leurs opérations se divisent de plus en plus ou tendent sans cesse à ne charger l'individu que d'un travail purement mécanique et réduit à un petit nombre de mouvements simples : travail qu'il exécute mieux et promptement ; mais par l'effet de la seule habitude et dans lequel son esprit cesse entièrement d'agir. Ainsi le perfectionnement de arts deviendrait, pour une partie de l'espèce humaine, une cause de stupidité ; ferait naître dans chaque nation, une classe d'hommes incapables de s'élever au-dessus des plus grossiers intérêts, y introduirait une inégalité humiliante, et une semence de troubles dangereux, si une instruction plus étendue n'offrait aux individus de cette même classe une ressource contre l'effet infaillible de la monotonie de leurs occupations journalières »*.
- La formation civique des citoyens. Condorcet demande que soient présentées et expliquées *« les lois nationales dont l'ignorance empêcherait un citoyen de connaître ses droits et de les exercer »*.

Le rapport Condorcet...

- Pose le principe de l'éducation permanente (entrée républicaine)
- Pose le principe de la justice sociale (aujourd'hui égalité des chances)
- Affiche la volonté de s'adapter au travail parcellaire et plus généralement à l'industrialisation.
- Permet de former une élite tout en constituant un « socle de base » pour les travailleurs. C'est à nouveau l'entrée « humaniste / républicaine de l'éducation populaire ».

- **Mais le rapport Condorcet, c'est aussi l'apprentissage de l'esprit critique et la pratique de la démocratie :** *"Tant qu'il y aura des hommes qui n'obéiront pas à leur raison seule, qui recevront leurs opinions d'une opinion étrangère, en vain, toutes les chaînes auraient été brisées, en vain, ces opinions de commandes seraient d'utiles vérités ; le genre humain n'en resterait pas moins partagé entre deux classes : celle des hommes qui raisonnent, et celle des hommes qui croient. Celle des maîtres, et celle des esclaves.*

Ce texte est à resituer dans le contexte de la Révolution et en particulier la dénonciation du rôle de l'Église et la tardive prise de conscience de la réalité de l'esclavage. C'est un discours qui se situe clairement dans la pensée de la révolution : le raisonnement s'oppose à la croyance, et la croyance fait des hommes des esclaves.

La pratique de la démocratie. Condorcet se veut aussi constructif et aborde d'autres questions, essentielles pour nous aujourd'hui : *"Il serait très facile dans les écoles, dans les jeux du gymnase, dans les fêtes, d'exercer les enfants à la pratique des sentiments les plus nécessaires à fortifier dans leur âme, tels que la justice, l'amour de l'égalité, l'indulgence, l'humanité, l'élévation d'âme."*

Et il ajoute : *On peut même les familiariser avec quelques-unes des fonctions sociales, comme les élections, l'ordre d'une assemblée".*

Ce projet ne sera pas mis en œuvre, mais il constituera un des éléments du socle des mouvements d'éducation populaire, pour des raisons différentes. Il constitue dans l'éducation populaire ce que j'appelle le « pôle apprentissage de l'esprit critique ».

b. Les trois courants de l'éducation populaire et leurs combinaisons...

- le courant républicain
 - 1793-1794 : CNAM, ENS, Polytechnique
 - 1816 Saint-Simon, théoricien socialiste
 - 1830 : association polytechnique
 - 1848 : association philotechnique
 - 1866 : appel de Jean Lacé (Ligue de l'Enseignement)
 - 1871 : l'écrasement de la Commune de Paris
 - 1872 : Mouvement national du sou contre l'ignorance
 - 1881 : 1er congrès de la Ligue de l'Enseignement
 - 1881-1882 : l'école de Jules Ferry
 - 1898 : Ligue des Droits de l'Homme (suite à l'affaire Dreyfus)
 - 1899-1905 : les Universités populaires

- le mouvement ouvrier : les socialistes utopiques
 - 1830 : association polytechnique
 - 1832 : Etienne Cabet
 - 1848 : association philotechnique
 - 1848 : Joseph Benoit, Jules Leroux : projets rédigés par des ouvriers
 - A partir de 1859 : familistère Godin à Guise
 - 1865 : Pierre Joseph Proudhon
 - 1866 – 1868 : première Internationale ouvrière : Emile Aubry
 - mars-mai 1871 : La Commune de Paris
 - 1880-1894 : L'éducation intégrale : Paul Robin, l'orphelinat de Cempuis
 - (plus tard, 1904-1904, La ruche de Sébastien Faure)
 - Les Bourses du Travail : 1895 : Pelloutier, 1901 : Georges Yvetot.
 - 1899 : Georges Deherme, la Coopération des Idées
 - 1899-1905 : les Universités populaires

- Les chrétiens sociaux : après la Commune de Paris
 - 1871 : l'écrasement de la Commune de Paris
 - 1872 : Albert de Mun : cercles catholiques ouvriers
 - 1894 Paul Renaudin, puis 1899 Marc Sangnier : le Sillon
 - 1896 : Abbé Lemire : Ligue du coin de terre et du foyer

- 1920 : Robert Garric : le séquipes sociales (catholique social. Il fut le fondateur des « Équipes sociales » qui visaient à constituer une élite sociale et à apporter la bonne parole sur la confraternité née des tranchées aux ouvriers, dans la tradition des patronages.

c. Où se situent les centres sociaux en France ?

Pour répondre à cette question, Je me suis en partie appuyé sur un texte de Jacques Eloy, Président de l'association Mémoires vives des centres sociaux, mais aussi sur d'autres lectures telles que l'Histoire des centres sociaux, du voisinage à la citoyenneté, de Robert Durand

Angleterre : Le premier centre social , Townbee-Hall, est créé en 1884 dans un quartier ouvrier de l'est de Londres par un pasteur anglican, (en anglais on appelle « settlement » ce qu'on appellera en France centre social). Toynbee Hall était un lieu d'habitation pour les étudiants d'Oxford qui souhaitaient partager la vie et leur savoir avec les populations marginalisées. Une partie de la vision initiale de Barnett plaçait le settlement au fondement d'une « université ouvrière » de l'Est londonien. Il pensait que les étudiants pouvaient apprendre autant des pauvres que les pauvres pouvaient apprendre des étudiants.

Toynbee Hall commença avec 16 résidents. Grâce à leurs efforts grandit ainsi un programme d'éducation et de protection sociale. Cela incluait l'éducation pour adultes, du travail pour les jeunes, diverses initiatives de travail social, du logement, de fournitures de santé et du développement économique. Le settlement et ses résidents participèrent également à l'éducation de la classe ouvrière organisant un nombre important de cours l'après-midi, des débats et des discussions et facilitant la création d'un nombre significatifs de clubs culturels et d'associations.

(...) Plus tard, les Barnett virent l'impact sur la gouvernance locale et surent que les settlements pouvaient contribuer à une citoyenneté plus active des habitants de St Jude. À travers l'éducation et la stimulation des électeurs, ils pouvaient développer la participation des résidents et des habitants à la gouvernance locale. C'était là l'objectif d'un « socialisme pratique » (titre de l'un des ouvrages de Samuel Barnett). Samuel Barnett créa en 1884 « East End Dwellings Company » qui devait fournir des habitations pour les classes populaires.

Etats Unis : En 1886, Stanton Coit ouvre un settlement à Newyork ; et Robert Woods à Chicago. En 1889, Jane Adams crée Hull House à Chicago.

Peu de choses sur les origines des centres sociaux en France...

- (1871 : l'Œuvre de la Chaussée du Maine, Elise de Pressencé (Paris, 15^{ème})
- 1894-1898 : L'œuvre sociale de Popincourt, Marie Gahéry
- 1899-1909 : Les « Maisons sociales », avec Mercédès Le Fer de la Motte :
- 1910-1945 : les « Résidences sociales », avec Marie-Jeanne Bassot.

Dans ces trois époques, on retrouve des constantes :

- des motivations :
 - la volonté de réconcilier les classes sociales : « La séparation haineuse des casses, fruits de leurs égoïsmes, est l'angoisse de notre temps » (Baronne Piérard, 1905)

- la crainte de laisser les ouvriers et les pauvres aux communistes : « *L'individualisme à outrance, l'égoïsme érigé en dogme, en raison semble-t-il de l'affinité des contraires, mènent droit au marxisme, au communisme. Si la société ne se refait pas autour des groupes naturels, famille, cité (voisinage) elle cherchera son point d'appui dans l'étatisme ou sombrera dans l'utopie* ». (Marie-Jeanne Bassot, 1927).
 - Les lieux choisis seront donc des quartiers pauvres, car, pour les initiatrices, ce sont dans de tels quartiers que se propagent les idées anarchistes et socialistes, les grèves et les revendications qui inquiètent le bourgeois et les autorités politiques
- Et des principes
- la réconciliation des classes (voir plus haut)
 - La résidence : C'est l'acte volontaire de femmes de conditions aisées, quittant leur domicile pour venir résider, de manière permanente, dans un quartier prolétaire et souvent miséreux.
 - L'amitié : pour cela, « (c'est bien) le but foncier du centre social : faire jaillir des amitiés là où les gens s'ignorent et même se méconnaissent.
 - le voisinage : « 'intention est bien de s'établir dans une localité, de s'y fixer, d'y vivre, pour se mettre à disposition de la population du voisinage. Une enquête sociale est réalisée avant la décision d'implantation.
 - Le développement social des personnes et du territoire : « Le centre social n'a pas pour but le centre lui-même. Il a pour but le progrès dans la localité » (Marie-Jeanne Bassot, 1927.
 - en s'appuyant sur les ressources endogènes : mobiliser les ressources endogènes propres aux individus, aux familles, aux œuvres, aux institutions et entreprises locales.
 - et des ressources exogènes :
 - Si l'on s'en réfère à l'Œuvre sociale le Popincourt, à l'origine des Maisons sociales, celles-ci relèvent d'initiatives externes : ce sont de véritables *settlements*, des « colonies sociales », qui ont pour enjeu de se faire accepter par les autochtones et de devenir une maison du peuple , une maison du voisinage.
 - Les résidences sociales savent aussi capter le concours d'étudiants pour constituer des cercles avec des jeunes ouvriers

d. une approche en tensions

- Une tension entre 2 pôles : esprit critique / formation
- Condorcet, 1792 : justice sociale_esprit critique, éducation tout au long de la vie, lutter contre la bêtise issue du travail parcellaire
 - Les cours pour adultes au XIXème siècle: une demande du Patronat et de l'État
 - Un équilibre entre les deux pôles : les Universités populaires du XIXème siècle
 - la tension :
Esprit critique : compréhension du monde, analyse de la société, se situer dans le monde, agir sur le territoire,

Formation entre la formation professionnelle et la formation générale entre la formation à se gouverner soi-même et la formation à prendre une place prévue pour nous

Débat relancé dans les années 70 (insertion, formation adulte)

A questionner aussi sur cette tension, les formations mises en œuvre dans les associations

- Une tension entre 2 traditions : tradition républicaine et tradition communautaire
 - tradition républicaine : tout en visant à mener une action avec toutes les personnes et particulièrement ceux que le système rejette, il s'agit avant tout de former des producteurs qualifiés, des citoyens conscients, des individus cultivés qui seront, dans leurs différentes fonctions, les promoteurs du progrès
 - tradition communautaire : les responsabilités sont situées à la base avec la volonté de fonder l'action éducative sur l'action du groupe ou de la communauté et non sur un enseignement formel étranger au milieu. C'est « la communauté », et tous ceux qui la composent qui déterminent l'évolution sociale en fonction des contingences économiques, techniques et scientifiques.
- Une tension entre 2 approches de l'éducation éducation du peuple / éducation mutuelle
 - « l'éducation mutuelle » est une revendication ouvrière qui s'appuie sur le postulat que chacun est porteur de savoirs et de connaissances (cf Héloïse Nez sur les savoirs citoyens)
 - « l'éducation du peuple » est une formule bourgeoise : « *éduquer le peuple, c'est lui faire découvrir les beautés de la science, des arts, en un mot l'élever. L'éducation du peuple veut réhabiliter le << populaire >> en le faisant accéder à la culture des élites. Cette démocratisation – car c'est de cela qu'il s'agit – reflète une hiérarchie, avec la valorisation de la bonne culture, celle des élites, et l'ignorance, la sous-estimation et au pire la négation de la culture populaire* ».
- C'est également la tension entre démocratisation de la culture et démocratie culturelle :
 - La démocratisation de la culture, symbolisée par Malraux dans les années 60, c'est la volonté de faire s'approprier par tous la culture dominante considérée comme légitime. Elle se confond alors avec les « beaux-arts », la « grande musique », etc. Elle s'appuie sur le concept à interroger « d'égalité des chances » et ne prend pas en compte les cultures populaires, locales, etc.
 - La démocratie culturelle se comprend en premier lieu comme la réhabilitation de toutes les cultures, contre l'hégémonie de la haute culture, qui n'est que l'une d'entre elles mais qui, pour des raisons historiques et à cause des valeurs qui la sous-tendent, s'est imposée comme la culture dominante.

La démocratie culturelle encourage l'affirmation des préférences et la diversité des goûts ; elle reconnaît l'influence des dispositions personnelles sur le choix des pratiques culturelles. Les goûts et les choix des individus s'expriment essentiellement à travers les loisirs et les pratiques culturelles en amateur puisque ces activités sont a priori choisies librement, en dehors de toute pression sociale. La démocratie culturelle est donc particulièrement favorable à la reconnaissance du champ socioculturel, contrairement à la politique culturelle de Malraux.

Enfin, l'idée de construction de soi, d'épanouissement de la personne à travers la pratique de loisirs ou d'activités culturelles implique de penser la culture comme partie intégrante de la vie quotidienne.

- Tension dans le rapport à la société : émancipation ou intégration.
 - o D'un côté une démarche d'émancipation, qui s'appuie sur la culture et les savoirs propres des personnes et du groupe social et vise à leur faire s'approprier les moyens de leur émancipation et de transformation sociale
 - o De l'autre, une démarche d'intégration, qui consiste à amener chacun à intégrer la société telle qu'elle est, sans velléité de la faire évoluer.

A noter que cette même démarche d'intégration tente de permettre aux éléments qu'elle considère comme les plus « performants » ou les plus « méritants » d'un groupe social considéré "sous-développé culturellement" de rejoindre les rangs de la culture dominante.

3. Les ruptures au XXème siècle :

- l'animation socioculturelle et la professionnalisation, enfermement sur les jeunes
- la formation continue (mobilité, égalité des chances...)
- le mythe de l'entreprise

4. Les défis et les enjeux aujourd'hui

a. Des tendances lourdes dans la société :

- une société de marché
 - o Performance
 - o Le technique prétend gommer le politique
 - o Le conflit est illégal
 - o l'insertion sociale et professionnelle doit être partout
 - o non plus éduquer, mais prévenir et guérir (pathologisation)
- Des enjeux :
 - o Déficit de démocratie (ville/ village)
 - o Légitimité des élus « peu élus »

- Légitimité des associations peu présentes dans les quartiers populaires et qui oublient les conditions de vie des habitants.
- Des risques :
 - associations auxiliaires de l'Etat y compris dans ce qu'il a de plus coercitif :
 - Regard sur le chômage et les chômeurs
 - Accompagnement scolaire
 - Associations faux nez du marchand pour casser le service public (Education nationale)
- Une chance : le retour du politique, la recherche de sens,

b. Les centres sociaux à contrecourant des autres fédérations historiques

- Sur chacun de ces points, place particulière des centres sociaux
 - présents dans les quartiers,
 - prenant en compte les conditions de vie des habitants, etc.
 - se situant bien dans l'éducation,
 - etc.
- Pourquoi cette place singulière ?
 - l'importance des habitants et des adhérents
 - un autre rôle du professionnel (accompagner, faciliter...)
 - une posture de l'animation : participation, facilitation, et...

C'est pourquoi les centres sociaux constituent une démarche alternative indispensable avec l'obligation de faire de l'éducation populaire, plus que jamais nécessaire, au côté d'autres acteurs, souvent beaucoup plus jeunes.

Brève Biblio

ADELS, FCSF ; *Développement Social Participatif*, Paris, ADELS, 2006

ALINSKY (Saul), *Manuel de l'animateur social*, Ed. du Seuil, coll. Esprit, Paris, 1976.

BOURRIEAU (Jean) ; *L'Éducation Populaire réinterrogée* ; Ed. L'Harmattan, Paris, 2001

CERQUEUS (D), GARNIER-LAVALLEY (Mickaël) (s/dir.), *10 raisons d'aimer (ou pas) l'éducation populaire*, les Editions de l'Atelier, Paris, 2010.

DELABRE (G.), GAUTIER (JM), *Vers une République du Travail ; J.B.A. GODIN, 1817-1888*, Ed. de la Villette, Paris, 1988.

DUMAZEDIER (Joffre), (s/dir.) *La leçon de Condorcet*, Ed. L'Harmattan, collection Éducation et formation, série références, Paris, 1994.

EDUCATION POPULAIRE ET DEMOCRATIE : RENFORCER LES COOPERATIONS, actes du colloque organisé par le réseau d'éducation populaire de Seine-Saint-Denis et le Conseil Général de la Seine-Saint-Denis le 19 janvier 2008 à Bobigny : <http://www.educationpopulaire93.fr/spip.php?article379>

ÉDUCATION POPULAIRE (I') ; NOSTALGIE OU RÉALITÉ, colloque FONJEP / CNAJEP des 5 et 6 décembre 1990 à la Maison de la Chimie à Paris, Marly le Roi, documents de l'INJEP n° 5, INJEP, 1992

FAURE (Sébastien), *La Ruche ; son but, son organisation, sa portée sociale : monographie complète*, Publications de la Ruche, Rambouillet, 1914.

HELUWAERT (Michel), *Pour l'éducation populaire*, Paris, Ed. L'Harmattan, Paris, 2004.

LEPAGE (Franck), *Le travail de la culture dans la transformation sociale ; une offre publique de réflexion du ministère de la jeunesse et des Sports sur l'avenir de l'éducation populaire*, rapport d'étape, INJEP, Marly le Roi 2001.

LONCLE (Patricia), (s/dir.), *Coopération et éducation populaire*, Ed. L'Harmattan / Les Francas, Paris, 2012.

LONCLE (Patricia), (s/dir.), *Usages et pratiques de l'autonomie ; décoder pour agir*, L'Harmattan / Les Francas, Paris, 2014.

MAUREL (Christian), *Éducation populaire et travail de la culture, éléments d'une théorie de la praxis*, Paris, Ed. L'Harmattan, 2000.

MAUREL (Christian), *Éducation populaire et puissance d'agir ; les processus culturels de l'émancipation*, Ed. L'Harmattan, collection Le travail du social, Paris, 2010.

MERCIER (Lucien), *Les Universités populaires ; Éducation Populaire et mouvement ouvrier au début du siècle*, Éditions ouvrières, collection mouvement social, Paris, 1986.

MIGNON (Jean-Marie)., *Une histoire de l'éducation populaire*, Ed. La Découverte, collection Alternatives sociales, Paris, 2007.

POUJOL (Geneviève), (s/dir.), *L'éducation populaire au tournant des années soixante*, acte des journées d'étude de Peuple et Culture (première partie), documents de l'INJEP n°10, Marly le Roi, INJEP, 1993.

POUJOL (Geneviève) (s/dir.), *L'éducation populaire au tournant des années soixante-dix*, acte des journées d'étude de Peuple et Culture (deuxième partie), Ed. L'Harmattan, collection débats Jeunesse, Paris, 2000.

Ainsi que :

- les ouvrages de la collection Débats Jeunesse, de l'INJEP, édités chez l'Harmattan :
http://www.injep.fr/spip.php?page=publications_liste&language_id=4&categories_id=31
- la revue Agora Débats Jeunesse :
http://www.injep.fr/spip.php?page=publications_liste&language_id=4&categories_id=30
- la rubrique « bibliographie et recherche », ainsi que la rubrique « histoire », du site de l'éducation populaire en Seine-Saint-Denis :
<http://www.educationpopulaire93.fr/spip.php?rubrique3>
- Les articles du site « éducation populaire et transformation sociale ».
<http://www.mille-et-une-vagues.org/ocr/>

Annexe : Origines et courants de l'éducation populaire

a. Les projets révolutionnaires

Vous connaissez le rapport Condorcet. Il y en a eu – au moins – trois autres. Je commence par eux.

- Le rapport Talleyrand. Présenté le 10 septembre 1791 devant l'Assemblée législative, le rapport Talleyrand sur l'instruction publique pose pour la première fois le principe d'une éducation permanente. Pour lui, *l'instruction* doit concerner et perfectionner ceux qu'elle a déjà formés. *L'éducation* doit exister à tous les âges. Présenté en fin de période législative à l'assemblée, jugé en outre trop conservateur, le projet Talleyrand est abandonné.
- Le rapport Lanthenas. Parmi les rapports qui suivront encore dans cette période révolutionnaire, le rapport Lanthenas (décembre 1792) s'intéresse directement à l'éducation des adultes. Il propose que les travailleurs et leurs enfants suivent ensemble des cours assurés par les instituteurs des écoles primaires avec deux objectifs : le rattrapage et l'instruction civique et morale.
Rattrapage ? Pallier l'absence de formation initiale ? A nouveau une question actuelle
- Le rapport Pelletier de Saint-Fargeau / Robespierre de juillet 1793 : *Il prévoit que de 5 à 12 ans « tous les enfants sans distinction et sans exception seront « élevés en commun, aux dépens de la République ; et que tous, tous, sous la sainte loi de l'égalité, recevront mêmes vêtements, même nourriture, même instruction, mêmes soins »*. Pour Le Pelletier, il ne peut y avoir égalité des hommes 'il n'y a pas égalité de l'éducation.
- Venons-en au Rapport Condorcet. Il s'agit du rapport sur "l'organisation générale de l'instruction publique," présenté les 20 et 21 Avril 1792 par "Antoine Caritat, Marquis de Condorcet" à l'Assemblée législative dont il était le président.

Pour Condorcet, 4 raisons rendent l'éducation des adultes nécessaire :

- La justice sociale : combattre l'injustice née de l'absence de formation initiale.
- L'évolution des connaissances qui rend nécessaire leur maintien en l'état ou leur perfectionnement grâce à l'organisation de cours dans un système très hiérarchisé mais aussi à « l'art de s'instruire par soi-même, comme à chercher des mots dans un dictionnaire, à se servir de la table d'un livre, à suivre sur une carte, sur un plan, sur un dessin des narrations ou des descriptions, à faire des notes, ou des extraits ».
- L'apparition du travail parcellaire : Citons Condorcet « *A mesure que les manufactures se perfectionnent, leurs opérations se divisent de plus en plus ou tendent sans cesse à ne charger l'individu que d'un travail purement mécanique et réduit à un petit nombre de mouvements simples : travail qu'il exécute mieux et promptement ; mais par l'effet de la seule habitude et dans lequel son esprit cesse entièrement d'agir. Ainsi le perfectionnement de arts deviendrait, pour une partie de l'espèce humaine, une cause de stupidité ; ferait naître dans chaque nation, une classe d'hommes incapables de s'élever au-dessus des plus grossiers intérêts, y introduirait une inégalité humiliante, et une semence de troubles dangereux, si une instruction plus étendue n'offrait aux individus de cette même classe une ressource contre l'effet infaillible de la monotonie de leurs occupations journalières »*.
- La formation civique des citoyens. Condorcet demande que soient présentées et expliquées « *les lois nationales dont l'ignorance empêcherait un citoyen de connaître ses droits et de les exercer »*.

- A retenir :
 - o Pose le principe de l'éducation permanente (entrée républicaine)
 - o Pose le principe de la justice sociale (aujourd'hui égalité des chances)
 - o Affiche la volonté de s'adapter au travail parcellaire et plus généralement à l'industrialisation.
 - o Permet de former une élite tout en constituant un « socle de base » pour les travailleurs.
 C'est à nouveau l'entrée « humaniste / républicaine de l'éducation populaire ».

- Mais le rapport Condorcet, c'est aussi l'apprentissage de l'esprit critique et la pratique de la démocratie : *"Tant qu'il y aura des hommes qui n'obéiront pas à leur raison seule, qui recevront leurs opinions d'une opinion étrangère, en vain, toutes les chaînes auraient été brisées, en vain, ces opinions de commandes seraient d'utiles vérités ; le genre humain n'en resterait pas moins partagé entre deux classes : celle des hommes qui raisonnent, et celle des hommes qui croient. Celle des maîtres, et celle des esclaves.*

Ce texte est à resituer dans le contexte de la Révolution et en particulier la dénonciation du rôle de l'Église et la tardive prise de conscience de la réalité de l'esclavage. C'est un discours qui se situe clairement dans la pensée de la révolution : le raisonnement s'oppose à la croyance, et la croyance fait des hommes des esclaves.

La pratique de la démocratie. Condorcet se veut aussi constructif et aborde d'autres questions, essentielles pour nous aujourd'hui : *"Il serait très facile dans les écoles, dans les jeux du gymnase, dans les fêtes, d'exercer les enfants à la pratique des sentiments les plus nécessaires à fortifier dans leur âme, tels que la justice, l'amour de l'égalité, l'indulgence, l'humanité, l'élévation d'âme."*

Et il ajoute : *On peut même les familiariser avec quelques-unes des fonctions sociales, comme les élections, l'ordre d'une assemblée".*

Ce projet ne sera pas mis en œuvre, mais il constituera un des éléments du socle des mouvements d'éducation populaire. Il constitue dans l'éducation populaire ce que j'appelle le « pôle apprentissage de l'esprit critique ».

Aujourd'hui des associations issues du christianisme social telles le MRJC ou la JOC peuvent sans problème faire référence à Condorcet

C'est aussi à cette période (1794) que sont créés le CNAM, l'École Normale Supérieure et l'école Polytechnique : *« Le Conservatoire national des arts et métiers est, avec l'[École polytechnique](#) et l'[École normale supérieure](#), l'une des écoles scientifiques de l'an III. (...) Permettre au gouvernement de promouvoir les nouveaux procédés dans le domaine de l'industrie, telle est la mission première de l'institution. En 1819, le Conservatoire prend une nouvelle dimension lorsque le gouvernement, en s'inspirant du [Collège de France](#) pour son organisation, lui donne pour mission de délivrer un enseignement en sciences de l'ingénieur.*
(Wikipedia 15 12 2014)

b. l'éducation des adultes.

- Les théoriciens socialistes

- 1816 Saint-Simon, aristocrate et homme d'action veut être le penseur de la bourgeoisie capitaliste naissante. Estimant que l'instruction est nécessaire à l'avènement de l'ère industrielle, il est favorable à l'instruction des milieux populaires. Il souhaite que les travailleurs bénéficient non seulement d'une formation professionnelle qui les rendent capables d'exécuter les travaux qui leur sont confiés, mais aussi qu'ils acquièrent **une culture générale de type scientifique fondée sur la géométrie, la physique, la chimie et l'hygiène. Il rejette ce qu'on appelait alors « les humanités classiques »** (discours combien moderne !)
- Étienne Cabet était un théoricien politique français classé parmi les [socialistes utopiques](#). Il participe à la création de « l'association libre pour l'éducation du peuple » dont il est secrétaire général en 1832. L'association se proposait de « former le peuple à se gouverner lui-même » Elle sera rapidement dissoute pour des raisons politiques. Dans « [Voyage en Icarie](#), » description d'une cité idéale qu'il écrit en 1840, il propose de rendre l'éducation post scolaire obligatoire sous forme d'un enseignement d'instruction civique chargé de compléter l'éducation morale qui a été donnée aux enfants. **Cette formation civique consiste en une étude approfondie de la constitution, des lois, des droits et des devoirs des citoyens. Elle est complétée par une initiation à la littérature, à l'histoire et à l'art oratoire.** (Il fonde en 1848 une communauté utopique du même nom, [Icarie](#), sur les bords de la [rivière Rouge](#), au [Texas](#).)

Débat actuels : culture et savoir scientifiques ou culture et savoirs plus ouverts sur la société.

- Pierre Joseph Proudhon, au contraire de St Simon, très critique sur le travail parcellaire, est hostile à l'industrialisation et promeut la multiplication des petits ateliers grâce auxquels les ouvriers pourront accéder à l'artisanat indépendant et retrouver ainsi leur dignité perdue. Condamnant l'école officielle de l'Etat, il défend une instruction s'appuyant sur le métier et s'étendant tout au long de la vie.(1865 « la capacité politique »)

Encore un débat actuel (mondialisation): Faut-il accompagner l'industrialisation / ou rechercher des voies alternatives ?

= Les militants ouvriers

Des propositions intéressantes montrent que les militants ouvriers au XIXème siècle s'intéressent à l'éducation des adultes. Ces propositions apparaissent à l'occasion des débats parlementaires sur l'instruction des enfants. Je n'en cite que deux :

- Joseph Benoit, ouvrier tisseur, représentant du Rhône à l'Assemblée législative de 1848. Premier ouvrier à écrire en France une étude sur l'éducation, il esquisse un contreprojet ouvrier à un système éducatif bourgeois auquel les ouvriers n'ont absolument pas accès. Il prévoit par exemple l'accès des ouvriers à l'école polytechnique (créée en 1794) devenue école du génie civil.

- Jules Leroux, typographe, représentant de la Creuse, réclame le droit pour tout citoyen de créer des cours d'adultes. Il est violemment attaqué par Thiers qui se fait le défenseur acharné du contrôle de l'éducation par le clergé.
Prémises de son attitude pendant la Commune de Paris.

- Les rencontres ouvriers / étudiants

L'instruction gratuite pour tous, la nécessité d'acquisition de savoir était une forte demande de la classe ouvrière qui commençait à s'organiser. Sur les barricades de 1830 et 1848, ouvriers et étudiants vont se rencontrer.

- C'est ainsi que "l'Association Polytechnique" va naître de la rencontre lors des Trois Glorieuses, en 1830, d'ouvriers et d'étudiants de polytechnique. Elle va mettre en place des cours gratuits de mécanique, physique, géographie, économie politique, et donc non pas liés directement une profession, mais plus à une compréhension du monde.
- C'est à nouveau après une insurrection, celle de juin 1848 consécutive à la suppression des "Ateliers Nationaux", que sera fondée "l'Association Philotechnique", plus axée, cette fois, sur l'instruction professionnelle.

Selon l'ouvrage de ... sur la Ligue de l'Enseignement, les relations seront fortes entre ces deux associations et la Ligue de l'Enseignement en création.

- Le mouvement ouvrier.

À son tour, la première Internationale des Travailleurs va se saisir de cette revendication. Ainsi, Emile Aubry, ouvrier lithographe, déclarait en 1868 au Congrès de Bruxelles de la première internationale ouvrière :

"Tantôt la plume, tantôt l'outil à la main, voilà le citoyen véritable, voilà l'homme fort, l'homme de l'avenir... Il importe de s'attacher à vulgariser le savoir, à le dépouiller de ce caractère de merveilleux dont on l'entoure ordinairement, à montrer qu'il n'y a pas plus de miracle à avoir l'esprit cultivé qu'à avoir deux bras et deux jambes vigoureusement constitués, que l'idée contraire constitue une infirmité, que l'homme qui ne possède pas de connaissances essentielles voulues pour vivre à la hauteur de son siècle est un élément social imparfait, un homme incomplet."

- Mais les cours pour adultes étaient aussi une demande forte de l'État et un besoin du patronat.

- Dès 1833, la loi Guizot, qui répartissait les compétences entre les communes, les chefs-lieux d'arrondissements et les chefs-lieux de départements tout en leur donnant les moyens de satisfaire à leurs obligations de pourvoir à l'instruction primaire, primaire supérieure, et à la mise en place d'écoles normales d'instituteurs, créait également les cours d'adultes.
- Cette volonté de formation sera fortement poussée sous le second empire. C'est ainsi que Victor Duruy, Ministre de l'Instruction Publique de Napoléon III de 1863 à 1869, défend les cours d'adultes " *qui nous fourniront le moyen de réparer les négligences et de combler les lacunes de l'école. Le paysan sent aujourd'hui le besoin de faire lui-même ses comptes et ses écritures.*"
- L'instruction gratuite pour tous est enfin une demande très forte d'une partie du patronat, que nous pourrions qualifier aujourd'hui de "capitalistes éclairés" qui découvrent, avec le tableau que dresse Perdonnet en 1867, que l'évolution de l'industrie demande des hommes ayant un minimum d'instruction. "*Il y a 2 ans, j'ai visité les grands établissements d'instruction publique de l'Allemagne. J'y ai vu de magnifiques écoles ouvertes le soir aux ouvriers, et partout aussi, j'ai vu les ouvriers y venir en foule. Il en est de même en Angleterre. Si vous n'imitiez pas, Messieurs, nos*

frères d'Allemagne et d'Angleterre, vous seriez un jour vaincus par la supériorité de leurs armes intellectuelles". L'industrie a besoin de cadres moyens et de techniciens que l'école, qui n'existe pas encore, ne peut leur fournir.

C'est le pôle formation de l'éducation populaire, qui, nous venons de le voir, s'éloigne le plus souvent de l'esprit critique.

c. 1866-1880, naissance de la Ligue de l'Enseignement

On considère que la Ligue française de l'enseignement a été fondée en 1866 par Jean Macé, alors professeur au pensionnat de jeunes filles du Petit-Château, en Alsace.

Le 25 octobre 1866, il lançait un appel pour la création en France d'une Ligue, à l'instar de la Ligue belge de l'enseignement. *« Elargissez le cadre de notre œuvre des bibliothèques pour y faire entrer toutes les formes possibles de l'enseignement populaire ; étendez à toute la France ce qui est circonscrit ici dans un département : vous aurez juste notre Ligue de l'enseignement telle que je la conçois. »* 4792 adhésions dès la première année.

Dans un projet de statuts, Jean Macé définissait ainsi le but de la Ligue : *« Provoquer, par toute la France, l'initiative individuelle au profit du développement de l'instruction publique »*. En même temps se fondaient un peu partout des cercles locaux : En 1870, on comptait 17 850 membres répartis entre 59 cercles. Chacun des cercles de la Ligue s'administrait librement et déterminait lui-même son programme d'action : il se gouvernait à son gré, agissait comme il voulait et quand il voulait, sans être obligé d'attendre les ordres de personne. Le but commun, la propagation de l'instruction, était le seul lien qui les rattachait officiellement entre eux.

Débats intéressant entre « laïcité » (Emmanuel Vauchez) et « neutralité » (Jean Macé)

d. La Commune de Paris, mars-mai 1871

Au milieu de cette période d'émergence de la Ligue, un événement fort, qui va marquer aussi l'histoire : La Commune de Paris

- les apports de la Commune de Paris en matière d'éducation
 - o Une formation initiale qui s'inscrit dans une volonté d'éducation permanente.
 - o Une formation professionnelle pour les garçons et pour les filles.
 - o Pouvoir changer de métier dans sa vie.
- L'écrasement de la Commune de Paris

e. retour à la Ligue de l'Enseignement

Le Cercle Parisien, sous l'énergique impulsion de son secrétaire général Emmanuel Vauchez, reprit le pétitionnement commencé avant la guerre de 1870-1871 par le comité de Strasbourg et qui avait réuni plus de 200 000 signatures en faveur de l'instruction obligatoire.

Sous le titre de Mouvement national du sou contre l'ignorance, les citoyens étaient invités à réclamer, par voie de pétition, l'instruction obligatoire, gratuite et laïque, et à appuyer leurs signatures du versement d'un sou : 1 267 267 signatures furent ainsi recueillies, et le versement du sou produisit 29886 fr. 70 qui servirent à couvrir les frais du pétitionnement. Le 19 juin 1872, accompagné d'Emmanuel Vauchez, Jean Macé transportait sur une charrette à l'Assemblée nationale de Versailles les 115 paquets représentant ce formidable pétitionnement.

Alors qu'au départ le mouvement ne rencontrait pas d'opposition dans l'Eglise, le mouvement va susciter les craintes et les colères du parti clérical : des curés en chaire, des évêques dans leurs mandements, dénoncent l'action de la Ligue ; les gouvernements des 24 mai 1873 et 16 mai 1877 révoquent les instituteurs qui lui prêtent leur concours, dissolvent les cercles qui distribuent la Déclaration des droits de l'homme.

Mais la Ligue résiste à l'orage, et voit enfin triompher ses idées par le vote des lois de 1881 et 1882 qui établissent l'enseignement primaire gratuit, laïque et obligatoire ; en même temps que le Cercle Parisien reçoit du ministre de l'instruction publique, Jules Ferry, (nous allons y revenir) l'expression de ses remerciements pour l'appui qu'il lui a donné dans la lutte contre ceux qui n'invoquent la liberté que pour édifier la servitude.

En 1881, le Cercle Parisien qui, l'année précédente, avait obtenu, par décret, la reconnaissance d'utilité publique, provoque la réunion en congrès de toutes les sociétés populaires d'éducation laïque dont L'ensemble constituait la Ligue.

De ce premier congrès qui vit sa séance de clôture présidée par Léon Gambetta (Président du conseil ?), est sortie la constitution en fédération des sociétés de la Ligue. Dès la première année, la Fédération comprenait 373 sociétés.

f. Le catholicisme social.

Au lendemain de la Commune, c'est l'alliance Eglise / Républicains (les « Versaillais » qui ont écrasé la Commune de Paris) qui est au pouvoir. Des prêtres et des laïcs qu'on va regrouper sous le vocable de « chrétiens sociaux » et en particulier des « catholiques, s'élèvent contre cette situation. Ils vont être à l'origine d'initiatives qui se situent dans des registres différents : il s'agit de montrer que le catholicisme s'intéresse à la question sociale à l'éducation ouvrière et qu'il est sensible à la démocratie politique.

- A partir de 1872 : cercles catholiques ouvriers (De Mun) : idéal de réconciliation des classes sociales pour le moins suspect.
- Créé par Paul Renaudin en [1894](#), puis dirigée par [Marc Sangnier](#), Le Sillon est d'abord un journal philosophique, et devient à partir de [1899](#) un vaste mouvement destiné à réconcilier les ouvriers et le [christianisme](#). L'ambiance est nouvelle : la vérité ne tombe pas du haut, de l'institution, c'est l'échange qui prime. L'engouement populaire est rapide et massif : jusqu'à 500 000 membres en France. Marc Sangnier le présente ainsi : « *Le Sillon a pour but de réaliser en France la république démocratique. Ce n'est donc pas un mouvement catholique, en ce sens que ce n'est pas une œuvre dont le but particulier est de se mettre à la disposition des évêques et des curés pour les aider dans leur ministère propre. Le Sillon est donc un mouvement laïque, ce qui n'empêche pas qu'il soit aussi un mouvement profondément religieux.* » (paru dans La Croix en 1905). A partir de 1905, le mouvement est de plus en plus critiqué, notamment parce qu'il affirme l'autorité des chrétiens sur l'Église et non celle du pape et des évêques.
Il est finalement condamné par une lettre pontificale du 25 août 1910 et se dissout de lui-même. En 1912, [Marc Sangnier](#) fondera la [Ligue de la Jeune République](#) dans le prolongement de ce catholicisme social.
Le MRJC, la JOC, s'inscrivent dans le catholicisme social.
- L'Abbé Lemire, fondateur en 1896 de la Ligue Française du coin de la terre et du foyer à l'origine de jardins ouvriers. Lors de son premier congrès national, en 1898, elle compte 45 œuvres locales. **PPT 6**
L'année suivante, on dénombre 655 jardins ouvriers dans le pays, répartis en groupes situés surtout dans le Nord. Et quelques temps plus tard, en 1903, lorsque se tient le premier congrès international des

jardins ouvriers (24-25 octobre), elle annonce 134 œuvres locales. En 1904, devant l'extension du mouvement dans la banlieue parisienne, est créé la Société des jardins ouvriers de Paris et banlieue, émanation de la LFCTF. En 1909, la LFCTF est déclarée d'utilité publique. En 1921, la Ligue, qui affiche près de 5000 jardins ouvriers, se constitue en Fédération nationale des jardins de France.

g. L'école de Jules Ferry 1881-1882

La loi du 16 juin 1881, rend l'enseignement primaire public et gratuit, ce qui permet de rendre ensuite l'instruction primaire (6-13 ans) obligatoire par la loi de 1882, qui impose également un enseignement laïque dans les établissements publics. Ces lois sont à la fois une victoire contre les monarchistes, contre l'église et une conséquence de la guerre de perdue contre la Prusse. Les soldats allemands étant jugés mieux instruits que les Français, la Troisième République chercha à compenser ce handicap, et à préparer la revanche. Les lois de l'enseignement de Jules Ferry sont aussi fondées sur la conviction qu'une éducation permet l'introduction progressive des idées républicaines, seules capables de s'adapter au progrès selon Jules Ferry, dans les régions de France les plus isolées. Outre la volonté d'inculquer aux jeunes français un patriotisme fervent, Jules Ferry avait également comme ambition de freiner la progression des idées socialistes et anarchistes, idées qu'il avait combattues lors de la Commune de Paris.

Ainsi dans un discours en 1879, il déclare : « *Dans les écoles confessionnelles, les jeunes reçoivent un enseignement dirigé tout entier contre les institutions modernes. [...] Si cet état de choses se perpétue, il est à craindre que d'autres écoles ne se constituent, ouvertes aux fils d'ouvriers et de paysans, où l'on enseignera des principes totalement opposés, inspirés peut-être d'un idéal socialiste ou communiste emprunté à des temps plus récents, par exemple à cette époque violente et sinistre comprise entre le 18 mars et le 24 mai 1871.* »

Ecole nationaliste et militariste, patriote et revancharde : « les bataillons scolaires » (Paul Bert) jusqu'à ce qu'un mouvement socialiste pacifiste naisse se développe parmi les enseignants.

h. L'éducation intégrale :

Si en 1981-82 est instituée l'école gratuite, laïque et obligatoire, d'autres initiatives méritent d'être citées,

- le familistère Godin à Guise.

De 1859 à 1884, Godin bâtit à proximité de son usine de Guise une cité de 2000 habitants, le Familistère ou Palais social, ambitieuse expérimentation dans laquelle – au côté d'une autre approche du travail et du capital, la place de l'école, des cultures et des savoirs es essentielle

Godin est un ouvrier qui, ayant inventé le poêle en fonte, s'est retrouvé extrêmement riche. Adeptes de Fourier et de ses phalanstères, il décide alors de redistribuer aux ouvriers l'argent qu'il gagne. Il va donc, en 1859, créer à Guise, dans l'Oise, ce qu'il va appeler un « Familistère », autour d'un « palais social », qui va fonctionner jusqu'en 1968. Le Familistère a pour principe de redistribuer aux ouvriers sous forme d'actions les bénéfices de l'entreprise de façon à ce que, petit à petit, les ouvriers puissent posséder l'usine. Godin se bat contre le capitalisme en prônant les associations ouvrières. Quand il meurt en 1888, tout l'argent qu'il possède est redistribué aux ouvriers afin qu'ils puissent devenir, tous ensemble, propriétaires de l'entreprise.

Ce Familistère nous intéresse parce que, pour Godin, le centre du village, c'est le théâtre flanqué de l'école. Il estime en effet que le savoir et la culture sont au cœur de la vie. Aussi, le théâtre n'est pas seulement l'endroit où se passent les représentations, c'est un lieu où se tiennent les réunions, les débats sur la vie du Familistère.

On voit surtout que l'important pour Godin est qu'il ne sert à rien de mettre l'éducation au centre si l'on ne se préoccupe pas des conditions de vie des habitants du territoire concerné. Les deux sont intimement liés. Les premières maisons qu'il crée sont donc pourvues du chauffage et de l'éclairage au gaz, avec, par terre, non pas de la terre battue mais du carrelage. Ce « palais social » est organisé autour d'une cour couverte et le Familistère comporte une piscine dans laquelle les gens peuvent apprendre à nager pour prévenir les risques de noyade liés à la proximité de la rivière...

L'ensemble de ces dispositions ne sont pas anecdotiques. Elles signifient qu'on ne peut pas travailler l'axe savoir/culture/éducation populaire sans réfléchir à tout ce qui concerne les conditions de vies sociales et matérielles. C'est donc en toute logique qu'à partir de 1859, Godin, ou plutôt sa compagne Marie Moret, va mettre en place – avant les lois de 1881-1882 – l'école pour tous, mixte (contrairement à l'école de Jules Ferry), laïque, gratuite et obligatoire jusqu'à 14 ans.

Dans cette école, où l'on pratique l'enseignement mutuel, tout le monde, hommes et femmes, doit apprendre un métier. Parallèlement, Godin constitue une bibliothèque d'entreprise de 30 000 ouvrages, des clubs de lecture publique et il installe un kiosque de musique sur la place...

L'éducation intégrale portée par Paul Robin, puis par Sébastien Faure est un autre exemple très concret de l'éducation voulue par le mouvement ouvrier.

- Paul Robin : l'Orphelinat de Cempuis (1880-1894)

Grâce à Ferdinand Buisson, Directeur de l'enseignement primaire sous Jules Ferry, mais aussi plus tard cofondateur et président de la [Ligue des droits de l'Homme](#), (1898) ainsi que président de la [Ligue de l'enseignement](#) de 1902-1906.

C'est le premier établissement préconisant l'éducation « intégrale » – défendue par les socialistes utopiques dans l'esprit de Proudhon, Fourier, etc. – Paul Robin reçoit l'accord de l'éducation nationale pour mettre en place à l'orphelinat de Cempuis en 1880 une éducation qui se caractérise par la mixité, l'internat, la participation des élèves aux tâches ménagères, à la culture du jardin et à des travaux de production. Cette formation est identique pour les garçons et pour les filles.

Malheureusement, malgré des résultats probants, l'expérience est interrompue à la suite d'une cabale organisée par les journaux de l'époque qui, scandalisés par la mixité, parlent de la « porcherie de Cempuis ».

- Sébastien Faure : La Ruche (1904-1914)

Dix ans après, une autre école fondée sur les mêmes principes démarre. C'est « la Ruche », portée par Sébastien Faure et qui va s'interrompre parce que les enseignants partent à la guerre.

i. Syndicats et bourses du travail.

C'est dans cette même volonté d'éducation que vont s'impliquer les Bourses du Travail.

- Les Syndicats
 - o 1886 : création de la fédération nationale des syndicats et groupes corporatistes (existera jusqu'en 1896)
 - o 1892 : création de la fédération des bourses du travail (jusqu'en 1901)
 - o 1895 : ces deux fédérations s'unissent pour former la Confédération générale du travail (CGT), vraiment unifiée en 1902

Période d'importants conflits sociaux, développement du syndicalisme.

- Les bourses du travail : la tentation d'un système d'éducation alternatif :

Au cours de cette même période, vont se développer les « bourses du travail » qui seront en lien étroit, nous le verrons plus tard, avec les universités populaires.

- Pour Fernand Pelloutier secrétaire des BT jusqu'en 1901, il faut « *Instruire pour révolter* ». L'ouvrier ne pourra lutter contre l'exploitation que s'il est instruit. Ainsi, chaque Bourse du travail doit comporter un office de renseignement, un musée social permettant l'exposition des produits du travail, des cours d'enseignement général et professionnel. « *Elles doivent, dit Pelloutier, fournir à l'organisation ouvrière les moyens d'une vision globale de la société* ». « *L'ouvrier doit connaître la science de son malheur* ».
- Lorsque Jules Ferry met en place l'école gratuite laïque et obligatoire – mais pas mixte – en 1881-1882, Fernand Pelloutier, redoutant que cet enseignement formate les enfants d'ouvriers à la mode bourgeoise, propose que les Bourses du travail créent un système d'éducation parallèle. Cependant, Georges Yvetot, qui succède à Fernand Pelloutier, renonce à cette idée devant la menace qu'en réponse, l'Église utilise toute sa puissance pour soutenir son propre système éducatif. Pour combattre l'enseignement bourgeois que vont recevoir les enfants dans l'école primaire il préfère que, dans toutes les Bourses du travail, se développent systématiquement une bibliothèque, un théâtre populaire, des promenades éducatives, etc.

L'école de Jules Ferry est donc née au milieu d'un conflit complètement oublié entre deux approches de l'instruction, deux approches du savoir et deux approches de la culture. Et nous avons tous été formés par l'approche patrimoniale du savoir et de la culture ; ce qui nous met parfois en difficulté pour faire un pas de côté et penser qu'il pourrait y avoir d'autres moyens de travailler, de s'instruire, de se former.

j. Les universités populaires

Un révélateur du déséquilibre : L'affaire Dreyfus.

En décembre 1894, un officier juif, le capitaine Dreyfus, est accusé d'avoir livré à l'Allemagne des secrets militaires. Condamné à la déportation à vie en décembre 1894, il est dégradé et envoyé au bagne à l'île du Diable, en Guyane en janvier 1895.

- En janvier 1896, des éléments sont découverts montrant l'iniquité du jugement et surtout la machination mise en place au sein de l'armée. Des officiers ont fabriqué de faux documents pour convaincre l'opinion de sa culpabilité et éviter toute révision du procès.
- Le 13 Janvier 1898, Emile Zola, écrivait dans l'Aurore, le fameux "J'accuse" qui allait donner le signal d'un changement des rapports de force et permettre de commencer à démonter la machination.
- Six mois plus tard, le 4 juin 1898, était créée la Ligue des Droits de l'homme autour de la défense du capitaine Dreyfus.
- En août 1898, Jean Jaurès écrit dans le quotidien socialiste « La Petite République » une série d'articles dans lesquels il démontre les illégalités commises dans le procès contre Dreyfus.
- Mais il faudra attendre 1906 pour que la Cour de Cassation, après toute une série de procès, annule définitivement la condamnation du capitaine Dreyfus et pour qu'il soit réintégré dans l'armée.

De graves questions : deux questions se sont posées à l'occasion de cette affaire à tous les défenseurs des droits de l'homme.

- Comment toute une population avait-elle aussi facilement pu être manipulée ?
- Comment, malgré des preuves, continuait-elle à en vouloir à ceux qui avaient eu raison ?

Dans leur immense majorité, les habitants d'un pays ont accepté comme une évidence, sans questionnement, sans réflexion, la "vérité d'État" qui leur était proposée. Dans l'affaire Dreyfus, la défense n'a pas eu accès au dossier secret censé contenir les pièces accablantes, mais cela ne pose pas problème puisque le capitaine Dreyfus était le coupable présenté par l'État.

De la coopération des idées aux Bourses du travail

Chacun s'accorde aujourd'hui à reconnaître Georges Deherme, comme pionnier, fondateur et propagandiste des Universités Populaires.

- En 1899, dans la "coopération des idées", il explique comment l'affaire Dreyfus a donné l'impulsion des Universités Populaires : *"Les vieux fanatismes que l'affaire Dreyfus avait exaspérés, la misère intellectuelle qu'on découvrit, firent sentir fortement à quelques-uns quelle œuvre urgente d'éducation, de discipline mentale, il y avait à entreprendre"*. Et plus loin : *"Nous avons vu la bestialité, l'inconscience, l'ignorance morale des foules, nous avons vu l'iniquité, une république d'allure sud-américaine. C'est suffisant. Nous savons que tout le bien est à organiser. Mieux, nous connaissons le remède à ce chaos. Une seule besogne, urgente, capitale, s'impose à cette heure décisive, besogne qui, en dehors de tout ce qui s'oppose, doit unir tout ce qui a une conscience et une volonté. C'est l'Éducation Populaire"*.
- Comment est-il acceptable que si peu d'esprits aient été troublés par ces événements ? De toute évidence, l'appartenance de classe ne suffit pas pour y voir clair. Aussi, la finalité est-elle précise : diffuser dans le peuple "l'esprit critique". C'est ainsi que vont naître les Universités Populaires, avec l'ambition de réunir, au coude à coude, ouvriers et intellectuels, dans une démarche d'apprentissage mutuel. Très vite, les différentes composantes du mouvement ouvrier vont soutenir l'expérience.
- Georges Yvetot, successeur de Pelloutier au secrétariat de la Fédération des Bourses du Travail considère les Universités Populaires comme une pépinière pour les syndicats. C'est ainsi qu'il encourage les responsables des Bourses, lors du IXème congrès des Bourses du Travail en 1901, à créer leur propre Université Populaire : *"Dans ces institutions d'enseignement populaire et d'éducation mutuelle, on étend non seulement le champ des connaissances humaines que tout travailleur doit posséder pour affranchir son cerveau des préjugés et des superstitions, mais encore on l'emploie à développer les énergies et les individualités, à constituer des esprits libres, des caractères indépendants ; en un mot, on y apprend à savoir et à vouloir. Ainsi, l'Université Populaire est un précieux auxiliaire de la Bourse du Travail."*

Développement

- L'année 1900 est l'année du développement des Universités Populaires : vingt à Paris, quarante-sept en province se créent cette année-là. Presque toutes les grandes villes de plus de trente mille habitants ont, en 1901, leur Université Populaire. La taille des Universités varie de quelques dizaines à plus d'un millier d'adhérents.
- Toutes ces initiatives, consensuelles ou concurrentielles, représentent ensemble une importante mobilisation : cinq à six mille adhérents à Paris et en banlieue en 1901, quarante à cinquante mille adhérents en province pour 1901-1902.
- Qu'elles soient à l'initiative de Bourses du Travail, de coopératives, de syndicats, de groupements politiques, en particulier anarchistes et socialistes, ou de militants inorganisés, les deux tiers des créations sont d'origine ouvrière. Si la participation ouvrière est forte, la participation active des intellectuels n'en est pas moins importante, et l'engagement de mouvements tels que la Ligue des

Droits de l'Homme, la Ligue de l'Enseignement, la Libre Pensée ou les Loges Maçonniques constitue un soutien irremplaçable.

Contenu des Universités Populaires

Dès le départ, il est très varié, mais peut être résumé à trois grands domaines :

- les conférences où l'on vient écouter un orateur sur des sujets aussi variés que Michelet, la révolution de 1848, les dangers de l'alcoolisme ou les accidents du travail..., les questions sociales et l'hygiène étant les deux sujets qui vont largement dominer.
- les "soirées ouvrières" où l'objectif est d'étudier les différentes théories émises par les savants, de les comprendre, d'en valider l'importance à partir de ses propres repères culturels et sociaux.
- les spectacles et les bibliothèques dans une grande diversité de mise en œuvre.

Ce que l'on retrouve dans tous les cas, c'est à la fois une soif d'apprendre et de comprendre, dans une démarche d'apprentissage mutuel.

Conditions matérielles de la vie ouvrière

Les Universités Populaires vont également, pour une partie d'entre elles, s'atteler directement aux conditions matérielles de vie des ouvriers autour de l'idée que pour assurer une liberté d'esprit permettant de recevoir, avec des résultats, un enseignement intellectuel, il faut enlever aux travailleurs tout souci matériel.

- C'est dans cet esprit que naît, par exemple, en 1903, la Société Anonyme des logements hygiéniques à bon marché, qui verra la création de quarante appartements auxquels seront bientôt adjoints un restaurant coopératif et une société coopérative de consommation.
- C'est également l'organisation, pour les adhérents de services d'assistance médicale, juridique et financière.
- C'est enfin la mise sur pied dès 1900, de premières expériences de vacances pour les ouvriers.

L'emprise des intellectuels

Bien qu'elles aient fait beaucoup pour l'éviter, y compris dans la rédaction de leurs statuts, les Universités Populaires vont subir rapidement l'emprise des intellectuels alors qu'ils ne représentent qu'un quart environ des adhérents. En effet, à la fois leur grande disponibilité et leur plus grande familiarité avec tout ce qui est "papier" va les amener à prendre un rôle dans le fonctionnement et dans la vie des Universités sans commune mesure avec leur représentation parmi les adhérents. Progressivement, les adhérents, absents dans le fonctionnement quotidien des Universités, comme dans le choix des thèmes étudiés et des conférences, absents également comme orateurs, vont se désintéresser d'Assemblées Générales vécues comme des parodies de démocratie.

Premières contradictions

Des contradictions apparaissent ainsi au fur et à mesure de la pratique des Universités Populaires.

- La première contradiction se situe entre les tenants d'une tendance que nous pouvons qualifier de philanthropique et humanitaire, et ceux d'une émancipation de la classe ouvrière face au capitalisme. Il s'agit bien de deux conceptions très différentes de l'éducation et de l'action sociale à partir de deux finalités contradictoires : intégration ou émancipation. Dans un cas, l'objectif des Universités Populaires est de donner "au peuple" les moyens d'une "promotion sociale", de "prendre une place dans la société", de sortir de la misère par la promotion. Dans l'autre cas, il s'agit de donner les moyens "au peuple" de comprendre, d'analyser et de lutter contre une organisation de la société qui le

condamne à la misère, bref, de s'émanciper. On comprend bien que les connaissances nécessaires pour atteindre l'un ou l'autre de ces objectifs se situent dans des registres très différents.

C'est à partir de 1904, le déclin.

Quelques remarques pour l'EP aujourd'hui.

Il reste, au-delà de ce déclin puis de cette disparition au bout de quinze ans des Universités Populaires, quelques remarques fondamentales pour ce qui est de l'Éducation Populaire.

- Si leur fréquentation a été si importante, alors même, que dès le départ, l'enseignement était contesté, c'est qu'au-delà de cet enseignement, c'est bien d'autres choses qui étaient recherchées : les Universités Populaires ont contribué à socialiser une population jusque là exclue d'une société masculine, les femmes et les enfants.
- Elles ont occupé un espace situé entre le parti politique, engagé dans des enjeux électoraux et le syndicat, défenseur des intérêts économiques. Elles ont créé une sorte de "convivialité populaire", où la famille pouvait se retrouver toute entière.
- C'est au cœur de cette démarche que sont nées les colonies de vacances, que s'est développé le sport ouvrier et qu'est apparue l'idée d'un cinéma du peuple.
- Elles ont constitué un repère dans un moment où l'industrialisation provoquait une mutation importante, une véritable acculturation, le dépaysement d'une vie urbaine.

A noter que le terme d'éducation populaire est apparu au sein de chacun des courants, mais en référence à des valeurs et des pratiques différentes :

- chez les sœurs St Vincent de Paul (rapporté par Françoise Tetard lors d'un de nos échanges)
- en 1899 par Georges Deherme
- tout début 20^{ème} par Edouard Petit, Léon Bourgeois, à la Lige de l'Enseignement